

La Réserve Ornithologique des Îlots de la Baie de Morlaix

par E. DE KERGARIOU

La Baie de Morlaix est l'un des plus beaux paysages marins du Finistère-Nord : elle émerveille toujours celui qui découvre son panorama sans cesse renouvelé par le mouvement des marées et les variations du temps. Elle est située entre l'île Callot à l'ouest, le littoral de Carantec au sud et celui de Plougasnou à l'est. Ce qui frappe d'abord le regard est le nombre impressionnant de rochers, d'îlots et d'îles qui parsèment la baie. Les plus grandes de ces îles constituent la réserve S.E.P.N.B.

Fondée à l'initiative de M.-H. JULIEN et homologuée par un arrêté du 1-6-1962, elle ne comprenait alors que les îles Beclém, Ricard et l'île aux Dames. Par un arrêté du 22-2-1977, elle s'est enrichie de 3 autres îles : le Vezoul, l'île Verte et l'île de Sable. Toutes ces îles font partie du Domaine Public Maritime, et le bail consenti à la S.E.P.N.B. pour 15 ans est renouvelable. Un ornithologue renommé, E. LEBEURIER, fut le créateur de la Réserve, puis son conservateur passionné et dévoué jusqu'en 1978, date où il céda sa place à E. DE KERGARIOU. Le premier garde assermenté de la réserve, Pierre COLLÉTER, a été remplacé en 1976, par R. LE SQUIN, marin-pêcheur à Plougasnou. Des pancartes très visibles sont placées sur les îles et à terre pour inviter le public à respecter la période de nidification, du 1^{er} avril au 31 août.

Les îles reposent sur un plateau granitique coupé par le Chenal de Tréguier, le Chenal Ouest de Ricard et le Grand Chenal, où des fosses atteignent 27 m de profondeur. La richesse de la flore et de la faune sous-marine et la diversité des fonds marins de la Baie de Morlaix lui ont donné une réputation internationale depuis bien longtemps. La superficie des îles est modeste : elle atteint moins d'un hectare pour la plus grande, Ricard, et moins de 10 a pour l'île de Sable, la plus petite. Celle des autres îlots est voisine d'un 1/2 ha. Ricard, l'île aux Dames et l'île Verte sont relativement plates, leur hauteur maximum étant de 10 m. Leur pourtour est composé de petites falaises séparées par des blocs rocheux. L'aspect des îles Beclém et Vezoul est très différent avec les éboulis et les entassements de rochers, dont les sommets atteignent 15 m. Quant à l'île de Sable, ce n'est qu'une étroite bande rocheuse, dépassant de peu le niveau des plus grandes marées hautes.

La végétation était, il y a encore 30 ans, identique à celle des bords de mer voisins et des îles bretonnes. Mais l'arrivée, puis



la prolifération des goélands ont bouleversé le tapis végétal. Le piétinement des oiseaux, l'arrachage des plants pour la confection des nids et l'action des fientes ont fait pratiquement disparaître des espèces comme *Ulex europæus* (l'ajonc) ou *Sedum Anglicum* (Orpin). *Silene maritima* (Silène maritime) et *Armeria maritima* (Armérie) ne font plus que de petites taches blanches et roses, alors qu'autrefois leur floraison inondait de couleur les îles. Les plantes de la bordure d'île telles que *Crithmum maritimum* (Criste marine) ou *Spergularia marina* (Spergulaire maritime) se maintiennent mieux. Par endroits, comme sur les versants Nord et Est de Ricard et sur le Beclem, l'humus a été mis à nu : ce qui a favorisé la croissance de plantes annuelles, par exemple *Senecio vulgaris* (Séneçon) ou *Sonchus arvensis* (Laiteron). Actuellement la végétation, quoique concernant les mêmes espèces, varie beaucoup suivant les îles. Sur l'île Verte dominant *Beta maritima* (Bettarave) au Nord et à l'Est et *Festuca* (Fétuque) au Sud et à l'Ouest. A Ricard, *Lavatera arborea* (Mauve) couvre une grande partie de l'île, surtout dense au sommet et à l'Ouest. *Festuca* tapisse le versant Sud et on peut voir par places *Pteris Aquilina* (fougère Aigle). Sur l'île aux Dames, ces espèces sont dispersées et se combinent à d'autres comme *Urtica* (Ortie) et *Daucus gummifer* (Carotte) pour fournir un sol varié. Beclem, où presque toute la végétation avait disparu et le Vézoul, où l'humus s'est accumulé depuis peu, voient s'installer de plus en plus *Matricaria* (Camomille), *Beta*, *Armeria*, *Silene* et *Atriplex* (Arroche).



L'Huitrier Pie, élégant limicole, nicheur sur de nombreux îlots de Bretagne
(Photo Max Jonin)



Dans un nid sommaire, mais peu visible, le poussin et les œufs d'Huitrier Pie
(Photo D. Prieur)

LES OISEAUX DE LA RESERVE

L'avifaune des îles est l'objet d'observations depuis 1824 et de nombreux ornithologues ont suivi l'évolution des espèces nicheuses. De nos jours, on imagine mal ce qu'était, avant la dernière guerre, le « calme » printemps des îles : les goélands n'y poussaient pas encore leurs clameurs continues. Le Macareux moine et le Pipit maritime étaient les seuls nicheurs de l'époque. Vint la 2^e Guerre Mondiale avec ses restrictions, y compris celle de naviguer dans la Baie de Morlaix. Il est possible que l'installation des sternes sur l'île aux Dames et celle des goélands sur l'île Verte ou Ricard remonte à cette période : c'est du moins ce que pensent les vieux marins de la région. Après 1945, les îles redevinrent un but de promenade ou de pêche pour les riverains ; les dégâts dans les colonies d'oiseaux ne manquaient pas : ramassage des œufs de goélands pour la cuisine, destruction volontaire ou inconsciente des nichées de sternes et aussi odieuse tuerie de macareux au fusil. Cette situation précaire des oiseaux nicheurs ne pouvait durer et la S.E.P.N.B. obtenait, en 1962, l'autorisation de fonder une réserve ornithologique, puis celle de l'agrandir en 1977. Cette mesure, complétée par d'autres comme la protection totale de certaines espèces et la création de réserves maritimes de chasse en Penzé et Baie de Morlaix en 1973, a permis une augmentation spectaculaire des oiseaux.

L'évolution des populations aviennes ne manque d'ailleurs pas d'intérêt. Si pittoresque avec son gros bec coloré et son plumage noir et blanc, le macareux est le plus passionnant des hôtes de la réserve, mais aussi le plus difficile à recenser. Il n'est pas question, en effet, de rechercher la ponte qu'il place sous un rocher ou dans un terrier creusé dans une falaise ou l'humus d'une pente. Il faut laisser notre joli petit alcidé nicher en paix : il a déjà tant de mal à survivre, victime du mazoutage permanent des mers où il hiverne et des attaques des goélands voraces. La présence d'oiseaux près des terriers ou sur l'eau à côté des îles, ne donnant que des indications incertaines, la seule méthode de comptage semble être l'observation à distance, lors de la période de nourrissage des poussins. En 1978 et 1979 sur l'île aux Dames, Ricard et le Beclem nichaient environ 20 couples. Il y en avait autrefois plusieurs dizaines, puis les effectifs tombèrent très bas. Une légère augmentation semble avoir eu lieu depuis la création de la réserve, mais cela sera-t-il suffisant pour sauver l'espèce ?...

L'installation des goélands remonte sans doute à 1945-1950. Leur progression, freinée par différentes destructions, fut d'abord lente : en 1960, il n'y avait que quelques dizaines de couples sur l'île Verte, Ricard et le Vezoul. Puis, dès la mise en place de la réserve, c'est un envahissement que les recensements des conservateurs ou des équipes du groupe AR VRAN permettent de suivre. En 1964, le Goéland argenté compte environ 450 couples, occupant Beclem, l'île Verte, Ricard, le Vezoul et s'installent à l'île aux Dames (2 nids). En 1969, la population est estimée à 700 couples et des oiseaux commencent à nicher sur des îlots en dehors de la réserve. A l'île de Sable, la première ponte date de 1972. Enfin, en 1979, il y a plus de 2 000 couples au début du printemps, dont 800 sur Ricard et 600 sur l'île aux Dames.

L'imposant *Goéland marin* suit la même progression, mais en nombre réduit. En 1964 : quelques nids sur l'île Verte, Vezoul et Ricard. 34 pontes sont trouvées en 1969 et 64 en 1978. Absent de

l'île de Sable seulement, il compte surtout 2 colonies : 30 couples à l'île Verte et 30 couples à Ricard. Quant au *Goéland brun*, sa population semble se stabiliser depuis 1967 à 30-40 couples, généralement groupés sur Ricard ou l'île aux Dames.

La nidification régulière de l'*Huitrier pie* semble être liée aux débuts de la réserve. Il est en légère augmentation avec une douzaine de couples nicheurs en 1979, soit 6 à 8 sur l'île aux Dames et 1 à 2 sur les autres îlots, sauf au Vezoul où il est absent.

Le *Cormoran huppé* est connu depuis longtemps comme nicheur du Vezoul, mais sa progression fut longtemps contrariée par la chasse ou la noyade accidentelle dans les filets de pêche. Ainsi, il ne s'installe qu'en 1963 sur Ricard et sur le Beclem en 1964 : cette dernière année, la réserve ne comporte que 5 couples reproducteurs. En 1969, il y a 15 couples : 8 sur le Vezoul et 7 sur le Beclem. 56 nids seront trouvés en 1978, puis 69 en 1979 dont : 16 sur le Vezoul, 15 sur Ricard et 25 sur le Beclem.

Deux passereaux nichent sur les îles. Le *Pipit maritime* les a toujours fréquentées et compte une ou plusieurs familles sur chaque îlot. L'arrivée du *Moineau domestique* pourrait être récente : 1976 voit en tout cas la découverte de 2 nids sur le Beclem et l'île aux Dames. Ce sont donc, avec ceux de Ricard, 4 ou 5 couples qui, pour se défendre des goélands, se réfugient dans des fissures profondes pour élever leurs jeunes.

Pendant plusieurs années, les populations de *sternes* de l'île aux Dames ont été très riches, tant par le nombre (plus de 200 couples) que par les espèces ; Pierre-Garin, Caugek, Dougall et même la rare Arctique. Peu à peu, elles ont dû quitter l'île devant la prolifération des goélands : les dernières Pierre-Garin tentèrent vainement de nicher en 1974. La même chose s'est reproduite sur



Camouflé dans les Armeries, le poussin de la Sterne Pierre-garin

(Photo D. Prieur)

l'île de Sable, qui accueille, en 1969, de nombreuses sternes. Ainsi en 1974 se reproduisent 70 couples de Caugek et 40 de Pierre-Garin. En 1978, elles sont déjà contraintes de se réfugier hors-réserve sur des îlots peu propices à la nidification. Autre cas intéressant : un couple de *Mouette rieuse* a niché en 1968 sur l'île aux Dames et en 1969 sur l'île de Sable. Rarement trouvées sur des îlots marins, ce sont de plus les premières pontes observées dans le Finistère. D'autres espèces sont-elles susceptibles de s'implanter sur la réserve ? On y note parfois la présence du Canard colvert, du Tadorne de belon, de l'Eider à duvet et du Guillemot de troïl ; le Fulmar et le Puffin des Anglais ont été vus en 1979 en vol auprès des îles.

Quoiqu'il en soit l'avenir semble plein de promesses. La limitation des goélands, commencée en 1979, permettra une gestion intéressante des populations. Mais il faut souhaiter, en cette période de développement du nautisme, que nos efforts ne soient pas contrariés par quelques rares plaisanciers, peu soucieux de l'avenir des oiseaux. Puisse aussi ne plus se reproduire de Marée noire, comme celles de 1967 et 1978, qui ont effleuré la Réserve en ne provoquant que des pertes limitées.